

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DU SITE «PORS-MABO - BEG LEGUER»

site n° 22 106
commune de Lannion

1 – MAITRE D'OUVRAGE

Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (établissement public à caractère administratif), Délégation Bretagne, Port du Légué, 8, Quai Gabriel Péri - BP 60474, 22194 Plérin Cedex, 02 96 33 66 32.

Propriétaire des parcelles concernées : Conservatoire du littoral pour l'essentiel et ville de Lannion pour la prairie proche du centre aéré.

Nature des travaux : Restauration paysagère, renaturation et suppression d'un stationnement suite à des éboulements de falaises constatés dans le cadre du recul naturel du trait de côte.

2 – CONTEXTE

Le Conservatoire du littoral est un établissement public dont la mission est l'acquisition de terrains sur la frange littorale dans le but d'y préserver les espaces naturels.

Les terrains acquis peuvent ensuite être ouverts au public avec des aménagements à minima dans la mesure de la compatibilité avec la préservation des milieux naturels.

Par ailleurs, le Conservatoire porte aussi une attention particulière aux patrimoines bâtis et culturels qui se trouvent sur ses propriétés : des projets de valorisation sont alors menés en collaboration avec les gestionnaires des sites naturels.

Sur la commune de Lannion, le Conservatoire du littoral a mis en place, en partenariat avec les collectivités, une zone d'intervention sur le secteur dit de Pors Mabo-Beg Léguer lui permettant d'être désormais propriétaire d'une grande partie de ce site naturel.

D'importants travaux de réhabilitation paysagère ont déjà été réalisés sur ce site, notamment la reprise de stationnement, des travaux de génie écologique sur la zone humide...

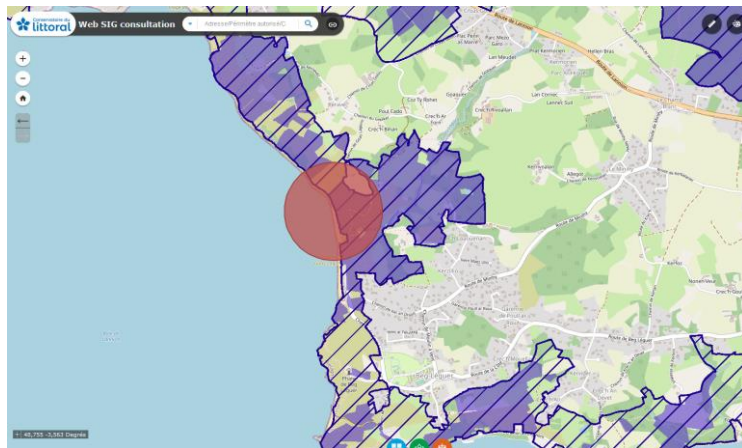
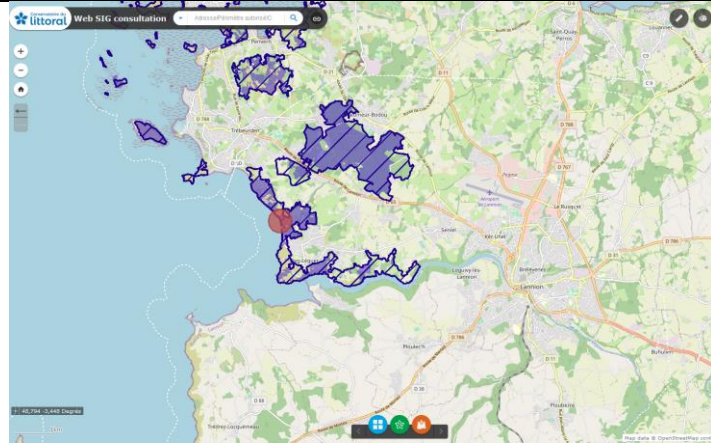
Aujourd'hui, du fait d'une érosion très importante des falaises et d'un recul du trait de côte, il convient de repenser l'entrée du site dans sa globalité, en conservant un accès à la plage pour les secours, les services et les usages, en supprimant une partie du stationnement et de la voie d'accès actuelle menacés à terme d'effondrement, et en requalifiant paysagèrement une grande partie du site désormais trop dangereuse pour le public.

Afin de répondre à ces objectifs, le Conservatoire du littoral s'est adjoint les services d'un bureau d'études pour transformer ces principes en esquisses papier puis en projet et enfin en aménagements sur le terrain. Les aménagements seront les plus discrets et le plus intégré possible.

Le projet sera mené en partenariat étroit avec Lannion-Trégor Communauté et la commune de Lannion.



3 - LOCALISATION DU SITE



4 – DESCRIPTION DES TRAVAUX ENVISAGES

Le projet est basé sur le respect de quelques principes détaillés ci-dessous :

- **Remodeler le vallon qui mène à la plage**
 - Effacer le stationnement bas du site,
 - Effacer les accès dangereux en bordure de falaise,
 - Recomposer une prairie naturelle de fond de vallon
 - Favoriser le hallier et la végétation naturelle sur les versants
 - Mettre en place une végétation humide le long du ruisseau
- **Créer un accès technique pour les véhicules de secours et techniques**
 - - Supprimer les accès existants et très impactant sur le paysage,
 - - S'appuyer sur le chemin agricole existant pour desservir la plage,
- **Revoir l'accès piéton à la plage**
 - - Suppression des aménagements type mobilier superflu, repenser leur positionnement sur le stationnement,
 - - Repenser l'accès piéton à la plage, et garantir un accès pour les personnes à mobilité réduite,
 - - Reprise des emmarchements en bois qui mènent à la plage (très glissant)
- **Repenser la signalétique**
 - - Regrouper les informations à destination du public en un seul et même point,

5 – CALENDRIER

Recrutement du MOE :

- Automne 2020.

Autorisations administratives

- 2^{ème} trimestre 2021 – Permis d'aménager n° 022 113 21 0006

Consultation des entreprises

- 2^{ème} trimestre 2022

Travaux

- Octobre 2022 à décembre 2022

6 – PLAN DE FINANCEMENT

La répartition des dépenses est la suivante :

- Travaux pour 112 622.69 € TTC

Prestations	Montant TTC	Conservatoire du littoral	DREAL (AFITF)
Travaux	112 622.69 €	52 622.69 €	60 000 €
	100 %	46.7 %	53.3 %

7 – PERSONNE REFERENTE DU DOSSIER

Stéphane RIALLIN, chargé de mission Délégation Bretagne, Conservatoire du littoral : s.riallin@conservatoire-du-littoral.fr